

Registre du Label Bas Carbone

Exploitation pédagogique de Bellegarde - label Bas Carbone



Référence externe

ds 17620775



Méthode

Carbon'Agri



Date de labellisation

06-03-2025 18:40:03



Région administrative

Occitanie



Pourcentage de financement

%



Statut

✓ LABELLISÉ



Total des crédits potentiels

568



Total des crédits vérifiés



Statut de publication

Publié



Dernière mise à jour

03-07-2026 04:00:33

Type

Projet individuel

Créé le

02-09-2024 15:51:30

Description succincte

L'exploitation pédagogique de Bellegarde est un centre constitutif de l'EPL du Tarn, et permet aux élèves, étudiants, apprentis et formations continu de trouver un support pédagogique diversifié pour l'élevage, la gestion de l'eau, l'agro-écologie et l'adaptation au changement climatique. La production principale est le lait bovin livré à la coopérative SODIAAL, complétée par la production de maïs semence, et de céréales à paille. L'alimentation des laitières est basée sur le pâturage et le maïs ensilage. En améliorant le stockage et l'épandage des effluents, la surface pâturée, la production d'énergie renouvelable, la surface plantée en ligneux, la qualité des prairies longue durée, l'efficacité de la reproduction, l'exploitation représentative de son territoire veut démontrer que une évolution bas carbone significative est possible en système laitier.

Liste des leviers d'action

Type	Valeur actuelle
L1. Réduction de la consommation énergétique de l'exploitation	1
L3. Stockage de Carbone dans le sol	2
L4. Stockage de Carbone dans la biomasse aérienne	2
L5. Fertilisation azotée organique et gestion des effluents d'élevage	3
L6. Fertilisation minérale	
L7. Fertilisation azotée organique et minérale	
L9. Amélioration de l'autonomie protéique	
L10. Optimisation de l'alimentation animale	1
L11. Conduite de l'élevage	2
L12. Optimisation des itinéraires techniques	

Liste des co-bénéfices

Type	Signification de la valeur	Valeur actuelle
C1. Augmentation de la contribution à la biodiversité (%)	Taux d'évolution (par rapport à la valeur initiale)	27
C2. Réduction des émissions d'ammoniac (qualité de l'air) (%)	Taux d'évolution (par rapport à la valeur initiale)	13
C3. Réduction de l'excédent du bilan azoté (qualité de l'eau) (%)	Taux d'évolution (par rapport à la valeur initiale)	26
C4. Réduction de 30 % minimum de la consommation de soja (%)	Taux d'évolution (par rapport à la valeur initiale)	
C5. Augmentation de la surface en couverts végétaux (%)	Taux d'évolution (par rapport à la valeur initiale)	19
C6. Augmentation de la production d'énergie renouvelable (%)	Taux d'évolution (par rapport à la valeur initiale)	100
C7. Diminution du recours à l'irrigation (%)	Taux d'évolution (par rapport à la valeur initiale)	20
C8. Augmentation de la commercialisation des produits en circuit court (%)	Taux d'évolution (par rapport à la valeur initiale)	

Types de crédits carbone

Type	Crédits à vérifier (en tCO ₂ éq)
Stockage sol et biomasse	238
Émissions évitées (autres)	123